

Recherches sociographiques



Hubert CHARBONNEAU, *Vie et mort de nos ancêtres*

André Lux

Volume 17, numéro 2, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055717ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055717ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lux, A. (1976). Compte rendu de [Hubert CHARBONNEAU, *Vie et mort de nos ancêtres*]. *Recherches sociographiques*, 17(2), 261–263.

<https://doi.org/10.7202/055717ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1976

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

COMPTES RENDUS

Hubert CHARBONNEAU, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, 267 p.

Jacques Henripin avait ouvert la voie de la démographie historique scientifique au Québec avec sa dorénavant classique *Population canadienne au début du XVIII^e siècle*, parue en 1954. Treize ans plus tard, naissait un grand projet ambitieux de reconstitution systématique de l'histoire démographique du Québec à partir du 17^e siècle, sous l'impulsion du professeur Charbonneau et en voie de réalisation au Département de démographie de l'Université de Montréal. Une toute première esquisse de ce travail était présentée en collaboration dans un fascicule paru en 1973 sous le titre *La population du Québec: études rétrospectives*.

L'ouvrage que voici marque l'aboutissement d'une première grande étape de recherche et sans doute la fin d'une époque (déjà), celle de la démographie historique artisanale, celle du dépouillement et du traitement manuels de milliers d'archives du 17^e siècle, particulièrement de registres paroissiaux et de contrats de mariage. Ce très long travail de bénédictins aura non seulement produit le présent ouvrage, original à plusieurs égards, mais encore et surtout abouti à transcrire sur bandes magnétiques la plupart des données glanées à travers ce passionnant 17^e siècle de la nation canadienne-française. Ce qui est dorénavant possible pour ce siècle, le sera pour les 18^e et 19^e siècles, de sorte que dans un avenir prévisible, nous connaissons en détail tout notre passé démographique. Quelle nation pourra alors en savoir et en dire autant que le Québec, qui peut déjà s'enorgueillir d'être en ce domaine à la pointe du progrès?

« La parole est aux ordinateurs », dit en terminant l'auteur. Ceux-ci ne peuvent que sortir de mille autres manières ce qu'ils ont absorbé. La qualité de la préparation artisanale de leur copieux menu est garante du chef-d'œuvre à venir. Ils pourront notamment corriger les résultats encore incertains obtenus sur des échantillons restreints et reconstituer complètement les structures de la population dans leur évolution. Résultats parfois incertains certes, mais fruits d'une méthode d'approche à la fois imaginative et rigoureuse, sans laquelle les ordinateurs resteraient muets à l'avenir. C'est en effet par sa méthode plus encore que par ses résultats que l'ouvrage actuel emporte l'adhésion.

L'échantillon dépouillé manuellement n'est pas entièrement représentatif, puisqu'il est largement emprunté au généalogiste remarquable qu'est Archange Godbout, qui n'a malheureusement pu reconstituer que 638 familles dont les noms commencent par A et B. Charbonneau en élimine 40, remplacées par 106 familles du dictionnaire Tanguay (qu'il compte rééditer en version améliorée). L'essentiel du travail a consisté dans la vérification minutieuse des données ainsi empruntées, pour aboutir notamment à majorer de 25% les naissances enregistrées, principalement par le contrôle des actes de mariage. La récupération des décès manquants, près de la moitié, fut la tâche la plus ardue. Le problème se posait surtout pour les enfants morts avant leur premier anniversaire et récupérés par une ingénieuse adaptation de la méthode de Louis Henry, basée sur les

intervalles entre naissances : on constate que, contrairement au cas de la France, l'enregistrement des décès infantiles a été meilleur que celui des autres décès. Parmi ceux-ci, la récupération des décès des jeunes enfants a permis à Charbonneau d'appliquer pour la première fois une méthode suggérée par Houdaille, et reposant sur la coutume de reporter sur un cadet le prénom de son aîné précédemment décédé; le sous-enregistrement de ces décès se monterait à 30%, auxquels il faut ajouter une proportion élevée d'inconnus, pour la plupart morts en bas âge. Quant aux mariages, leur enregistrement comporte moins de lacunes, notamment parce qu'ils ont été célébrés en plus grande proportion en ville. Bien que, pour l'ensemble du 17^e siècle, seuls 27 000 des 37 000 actes d'état civil sont connus, ils fournissent à l'équipe des chercheurs de Montréal une base solide, car ils ont été minutieusement testés et corrigés avant d'être confiés aux bandes magnétiques.

Les chapitres suivants traitent successivement de la mortalité, de la nuptialité et de la fécondité. La mortalité apparaît comme un sujet passionnant mais difficile dans l'état actuel de la documentation. Nous y voyons comment une critique judicieuse des sources peut remettre en cause l'application trop automatique de tables-types de mortalité (ici les tables de Ledermann). Soulignons notamment d'un côté la surmortalité féminine entre trente et quarante-cinq ans, que l'on ne peut attribuer trop hâtivement aux fréquentes maternités, puisque d'autre part l'âge moyen au décès des mères, qui a d'abord tendance à diminuer en fonction du nombre d'accouchements, remonte ensuite aux dimensions plus élevées de famille : « il pourrait dès lors y avoir un lien entre la fécondité et l'état de santé de la femme » (p. 143). En tout cas, l'état de santé général de la population québécoise du 17^e siècle paraît bon car sa mortalité est inférieure à celle de la France de l'époque. C'est dire aussi que « si elle a provoqué l'important recul des effectifs amérindiens, la colonisation ne paraît pas avoir exigé, chez nos ancêtres, le lourd tribut meurtrier que l'on attribuerait volontiers à ce rude milieu qu'est la vallée laurentienne au 17^e siècle » (p. 148).

Le chapitre sur la nuptialité souligne le fait, unique dans les populations de race blanche, de l'extrême précocité des mariages des filles nées avant 1660 (avant quinze ans en moyenne) du fait de la rareté des femmes sur un marché matrimonial, lequel se régularisera cependant très vite, soit en 1681. Charbonneau en conclut un peu hâtivement à l'étonnante précocité de la puberté pour un pays de climat froid. Certes, le chapitre sur la fécondité montre que 37% des filles mariées à quinze et seize ans et 42% de celles mariées entre dix-sept et dix-neuf ans ont leur premier bébé dans les douze mois suivant leur mariage, ce qui plaide pour une puberté précoce; par contre seule une des trente-cinq filles mariées avant quinze ans put en faire autant tandis que les autres durent attendre quarante mois en moyenne. Il n'y a pour moi pas de doute que l'extrême pénurie de femmes au début de la colonisation a provoqué temporairement la pratique du mariage à l'escompte. Cette pratique pourrait d'ailleurs expliquer peut-être le fait étrange, relevé par l'auteur, d'une proportion beaucoup plus élevée de religieuses dans ces premières générations; comme ces religieuses proviennent d'un nombre limité de familles « spécialisées », je me demande si ces dernières n'ont pas érigé leur offrande à l'Époux céleste comme barrière de protection contre une pratique jugée immorale...

L'étude de la nuptialité des immigrants n'est encore qu'effleurée à ce stade des recherches, mais révèle cependant une nette propension à l'endogamie entre immigrants d'un côté, Canadiens de l'autre, montre que le tiers des immigrants et les deux tiers des immigrantes étaient d'origine urbaine, fait assez inattendu. Nous apprenons aussi qu'il y avait beaucoup de jeunes veuves et que le veuvage devait peser lourd puisque la moitié des veufs et le tiers des veuves reconvoaient en justes noces avant d'avoir célébré le premier anniversaire du décès du cher défunt.

Au chapitre de la fécondité, outre les données originales sur la fécondité des très jeunes femmes déjà mentionnées, le 17^e siècle confirme ce que Henripin avait trouvé pour le début du 18^e siècle. La précocité des mariages a permis d'atteindre au 17^e siècle une fécondité quasi maximale, avec en moyenne 7.7 enfants chez les couples mariés avant 1681. Ces performances ne se retrouvent que dans certaines paroisses du nord et du nord-ouest de la France, régions d'où provenaient précisément la majorité des immigrants. Si, travail qui reste à faire, la fécondité était étudiée en fonction des régions françaises d'origine et révélait une bonne corrélation positive, se confirmerait alors l'explication de la haute fécondité canadienne-française suggérée comme possible par Henripin et basée sur des facteurs génétiques.

Charbonneau et son équipe ont été bien inspirés de ne pas attendre la fin de leurs travaux avant de nous livrer une première tranche de leurs résultats. *Vie et mort de nos ancêtres* forme un tout cohérent malgré le caractère provisoire de certaines de ses données et affirmations. Il se lit assez facilement, si l'on tient compte de la difficulté d'exposer à des lecteurs non-spécialisés des matières et des techniques sèches. Il ne nous reste plus qu'à attendre avec impatience et optimisme la parution de l'œuvre maîtresse de la démographie historique du Québec.

André LUX

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Louis-Edmond HAMELIN, *Nordicité canadienne*, Montréal, HMH, 1975, 458 p. (Cahiers du Québec.)

Ce livre du professeur Hamelin est une des premières réflexions de synthèse, en langue française, sur le Nord canadien. Il constitue donc à ce titre une œuvre originale, sans équivalent jusqu'ici. L'expérience nordique de l'auteur, en tant que professeur, chercheur, fondateur du Centre d'études nordiques (Université Laval), et membre du Conseil législatif des Territoires du Nord-Ouest, rend ces réflexions dignes d'intérêt.

Comme le déclare monsieur Hamelin dans son avant-propos, ce travail n'est ni un traité scientifique sur le Nord, ni un manuel scolaire. C'est un livre éminemment personnel, qui lui a été inspiré par sa vaste expérience, et c'est en le considérant comme tel qu'on pourra l'apprécier à sa juste valeur.

Nordicité canadienne est un ouvrage très subjectif, mais au bon sens du terme. Qu'on soit ou non d'accord avec les idées exprimées par l'auteur, il est intéressant de les connaître, car ses vingt-cinq ans de recherches nordiques se cristallisent ici en une synthèse originale.

Certains pourront cependant être dérouterés par le style du professeur Hamelin, qui leur paraîtra parfois un peu contourné, ou même franchement difficile à comprendre. Mais il faut s'y faire. Cette sorte de logorrhée de néologismes et de termes recherchés est caractéristique de l'auteur. Après quelques heures de lecture, des expressions telles que la « débritannisation aréale » (p. 171), la « défédéralisation des eaux hudsonniennes » (p. 263) ou le « tracé intra-killiniquien » (p. 264) deviendront familières. En fin de volume d'ailleurs, un « petit glossaire nordique » vient à la rescousse du lecteur dérouteré.

Le premier chapitre (« perspective mentale ») démontre, avec force détails et exemples, quelque chose d'assez simple : la place du Nord dans l'idéologie varie selon les divers groupes sociaux. Ici s'ébauche un leitmotiv qu'on retrouvera en filigrane tout au long du livre : une contradiction profonde existe entre le Nord et le Sud du Canada, celui-ci considérant celui-là comme un territoire à exploiter directement, sans tenir compte de la spécificité socio-économique de ses habitants.

Le chapitre suivant, sur la choronymie, est intéressant. L'auteur y prend franchement parti pour les noms de lieux amérindiens, auxquels il suggère de donner un statut officiel. Nous ne pouvons que le suivre sur ce plan car il serait tout à fait normal que les choronymes utilisés au Nord soient autochtones. Nous doutons par contre que les autres suggestions de monsieur Hamelin, concernant les règles d'emploi des termes d'origine européenne, puissent vraiment être écoutées. La choronymie dépend en effet beaucoup plus de l'usage populaire que de choix personnels, si éclairés soient-ils.

Les chapitres 3 et 4 (description du Nord et de ses limites), sont peut-être les plus instructifs de tout le livre. L'auteur y définit d'abord les limites du Nord et les diverses zones de celui-ci, selon la méthode des VAPO (valeurs polaires), qu'il a lui-même contribué à mettre au point. L'application diachronique de cette méthode est particulièrement intéressante. On voit qu'avec les années, le pourcentage de la population habitant les espaces nordiques du Canada a diminué de façon